

Le programme de subventions AmGive donne l'occasion aux employés et aux PCI de demander un soutien financier pour des organisations 501(c)(3).

Amway^{MC} se réserve le droit d'approuver ou de rejeter, à l'entière discrétion d'Amway, toute soumission pendant le processus de sélection afin de s'assurer que chaque don unique d'AmGive s'harmonise avec le meilleur intérêt d'Amway, ses marques et son orientation stratégique.

Les soumissions AmGive sont assujetties à un barème de notation basé sur les critères suivants.

Critères du niveau 1 –
Ces critères doivent être satisfaits pour être admissible.

Critères du niveau 2 –
Le respect de ces critères rendrait la sélection idéale.

Critères du niveau 3 –
Critères privilégiés, mais non obligatoires.

Divulgarion du demandeur

Les demandeurs doivent indiquer s'ils sont fondateurs, cofondateurs, membres du conseil d'administration, dirigeants ou autres décideurs de l'organisme à but non lucratif désigné.

Dates importantes

- ✓ **1^{er} janvier**
Début de la période de dépôt des demandes.
- ✓ **31 décembre**
Fin de la période de dépôt des demandes.
- ✓ **Mars**
Subventions annoncées pour l'année précédente.

Critères du niveau 1 – Ces critères doivent être satisfaits pour être admissible.

1. L'organisme sans but lucratif est reconnu par son agence fiscale gouvernementale respective.
2. L'organisation 501(c)(3) est financièrement solvable.
3. L'organisation 501(c)(3) doit fournir ces renseignements bancaires – ACH, W9 et FEIN.
4. Amway doit recevoir un bon de cotisation pour le don (en espèces ou en nature).
5. L'organisation 501(c)(3) a une réputation positive ou neutre auprès des consommateurs.
6. Tous les demandeurs doivent être en règle et les demandeurs PCI doivent être actifs pendant au moins deux ans avant de faire une demande*.
7. Amway ne soutient pas les organisations religieuses à moins qu'elles ne satisfassent à toutes les exigences suivantes :
 - a) sont ouvertes à chaque individu de la communauté, indépendamment de leurs croyances religieuses;
 - b) servent un but séculaire, comme une banque alimentaire ou un refuge pour sans-abri; et
 - c) n'obligent pas les individus à participer au culte religieux pour recevoir les services offerts par l'organisme sans but lucratif.

*Les demandes des PCI seront vérifiées auprès du SRD et du représentant SCCF individuel, et les demandes des employés seront approuvées par le supérieur en amont immédiat.

Critères du niveau 2 – Le respect de ces critères rendrait la sélection idéale.

1. La mission de l'organisation 501(c)(3) s'harmonise avec les piliers de la santé et du bien-être d'Amway (nutrition, habilitation, engagement).
2. L'organisation 501(c)(3) et le demandeur autoriseront Amway à utiliser son nom, son image et sa représentation dans la création et la distribution de matériel promotionnel lié au don et fourniront des actifs de l'année civile au cours de laquelle le don est fait.
3. L'organisation 501(c)(3) ou le demandeur peut faire le suivi de l'incidence des employés d'Amway et/ou des PCI et est prêt à partager ces données avec Amway.
4. Plus de deux PCI/employés sont activement engagés dans cette organisation 501(c)(3).
5. Le nombre de personnes touchées dépasse 1 000 pour le soutien à court terme (hebdomadaire) ou 50 pour le soutien à long terme (annuel).

Critères du niveau 3 – Critères privilégiés, mais non obligatoires.

1. L'organisation 501(c)(3) s'harmonise avec les marques et la gamme de produits Amway.
2. Amway et ses employés, PCI ou familles fondatrices ont déjà soutenu l'organisation 501(c)(3).
3. Le demandeur a déjà soutenu l'organisation 501(c)(3) ou la cause avec des contributions financières ou en nature, ou du bénévolat.



Bâtissons un avenir meilleur.

En savoir plus sur AmGive.



CA

[amway.ca/
amgive](https://amway.ca/amgive)



R.D.

[amway.com.do/
amgive](https://amway.com.do/amgive)



Pour en savoir plus, visitez : amway.com/amgive | amway.ca/amgive | amway.com.do/amgive

Toujours des questions? Communiquez avec JJ McGrath à l'adresse john.mcgrath@amway.com.

